

Le plaidoyer ignatien : la force d'un réseau international

Marco Veilleux

Numéro 783, mars-avril 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/81028ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Veilleux, M. (2016). Le plaidoyer ignatien : la force d'un réseau international. *Relations*, (783), 39-39.

Le plaidoyer ignatien : la force d'un réseau international

Marco Veilleux

L'auteur est délégué à l'apostolat social et adjoint aux communications pour la Province jésuite du Canada français

En 1975, lors de la 32^e Congrégation générale de la Compagnie de Jésus, fondée par Ignace de Loyola en 1540, les jésuites ont actualisé leur mission comme étant « le service de la foi, dont la promotion de la justice constitue une exigence absolue ». Ce faisant, ils rendirent plus explicite et plus radical leur engagement collectif en faveur des droits humains, au service des personnes appauvries, exploitées ou déplacées, et à l'égard de la paix et de l'environnement.

Ce renouvellement a conduit à la naissance de nombreux centres sociaux jésuites à travers le monde – tels le Centre justice et foi, fondé à Montréal en 1983, ou encore, plus récemment, le Centre de recherche, de réflexion, de formation et d'action sociale (CERFAS), fondé en 2011 à Port-au-Prince, en Haïti. Cette option pour une « foi qui fait justice » a également présidé à la mise sur pied, en 1980, du Service jésuite des réfugiés, une organisation non gouvernementale œuvrant aujourd'hui dans une cinquantaine de pays.

Au fil des années, le processus de la mondialisation s'étant accentué sur les plans économique, politique et culturel, des jésuites avec leurs collaborateurs et collaboratrices ont réalisé qu'il leur fallait aussi trouver des modes d'analyse et d'action qui soient davantage à la hauteur de la dimension globale des nouveaux enjeux sociaux. C'est ainsi que se sont constitués, depuis 2008, des Réseaux internationaux de plaidoyer ignatien (GIAN : pour Global Ignatian Advocacy Network) qui s'incarnent de manière spécifique dans chaque pays et chaque milieu, tout en relevant de structures aux dimensions et aux ramifications internationales. Le terme « plaidoyer » réfère ici au travail politique de défense des sans-voix et de leurs droits, en vue de transformer les causes structurelles des injustices. Quant au terme « ignatien », il réfère à Ignace de Loyola et à sa spiritualité au cœur de laquelle se trouvent les principes directeurs que sont le discernement dans l'action et la proximité réelle avec les exclus.

Inspirés entre autres par la participation de nombreux jésuites au mouvement altermondialiste et aux différents Forums sociaux mondiaux, les GIAN se sont constitués – pour l'instant – autour de cinq thèmes porteurs : l'écologie ; le droit à une éducation de qualité pour tous ; la gouvernance des ressources naturelles et minérales ; les migrants et les réfugiés ; et, enfin, la paix et les droits humains.

Par exemple, le réseau sur l'écologie a récemment décidé d'intervenir sur la question du droit d'accès à l'eau potable en lançant une campagne mondiale de sensibilisation, sur deux ans, intitulée « De l'eau pour tous ». Le réseau sur l'éducation, pour sa part, s'est engagé en faveur des Objectifs du millénaire pour le développement de l'ONU – particulièrement à travers le mouvement

des écoles Fe y Alegria, une organisation d'inspiration jésuite qui coordonne des efforts d'éducation dans les zones défavorisées des pays du Sud¹.

Le réseau sur les ressources naturelles et minérales, quant à lui, cartographie les conflits régionaux alimentés par l'industrie extractive. Cela lui permet d'intervenir par la suite auprès des gouvernements en s'alliant à d'autres groupes de la société civile afin que les compagnies minières soient contraintes à des standards éthiques plus élevés en matière sociale, économique et environnementale. C'est ainsi qu'au Canada, où plusieurs compagnies minières ont leur siège social, un comité jésuite poursuit actuellement un dialogue avec une minière canadienne active au Honduras dans l'objectif de lui faire adopter un code d'éthique rigoureux et contraignant.

Toutes ces initiatives sont des manières de dépasser les frontières et d'offrir des réponses plus cohérentes, mieux concertées et davantage systématiques aux défis globaux de notre époque.

Du côté du réseau sur les migrants, on a récemment développé des campagnes locales de sensibilisation à l'hospitalité en tant que valeur civique et chrétienne à la base de nos rapports avec les migrants. On s'est également engagé de façon particulière dans le soutien aux travailleuses domestiques migrantes et la défense des droits des migrants en centres de détention (entre autres à la frontière États-Unis – Mexique²). Enfin, le réseau sur la paix et les droits humains a ciblé jusqu'ici son action autour des enjeux de la justice économique et de l'équité entre les sexes dans les situations de conflit. Il porte une attention particulière à la situation de la région des Grands Lacs, en Afrique centrale, ainsi qu'aux zones de conflits en Amérique latine et en Asie du Sud.

Parmi les valeurs au cœur de ces réseaux figurent la solidarité avec les pauvres et leur *empowerment*, la rigueur intellectuelle, l'amour du monde, la capacité de discernement et de dialogue, la collaboration avec des croyants d'autres traditions religieuses et avec des non-croyants, et la défense du bien commun.

Toutes ces initiatives sont des manières de dépasser les frontières et d'offrir des réponses plus cohérentes, mieux concertées et davantage systématiques aux défis globaux de notre époque. Elles permettent ainsi aux jésuites de renouveler la pertinence de leur mission au cœur du monde. ©

1. Voir Ramiro Pàmols, « Les écoles Foi et Joie d'Haïti », *Relations*, n° 735, septembre 2009.

2. Sean Carroll, « Solidarité à la frontière américano-mexicaine », *Relations*, n° 780, octobre 2015.